

## **Compte rendu des délibérations de la Séance ordinaire du 19 novembre 2016 à 11H00.**

L'an deux mil seize, le dix-neuf novembre, à onze heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire.

**Etaient présents** : MM. MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric 1er adjoint, BOUS Xavier 2ème adjoint, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, CHAPUT Marie-Ange, MM. PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, CAPART François, LEDOYEN Jean-Pierre, MALGRAS Jean-Marc, BLANCHETETE Gilbert.

**Absent excusé** : M VENERUCCI David, JONETTE Marie, BECRET Lise.

### **1. Chemin du Bois la Dame.**

Des discussions avec les propriétaires riverains du chemin du bois La Dame ont conduit à l'intervention du géomètre, afin de régulariser une situation dans laquelle le chemin avait disparu. La solution présentée en commission des travaux, puis au conseil le 9 janvier 2016 apportait toute satisfaction.

Il y a lieu aujourd'hui d'autoriser le maire à signer l'acte notarié avec les conjoints VAN WEZER, JONETTE, NAVELET, CASTELLUCCI.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire à signer les actes chez le notaire.

### **2. Renouvellement de deux baux.**

Deux baux arrivent à échéance au 31 décembre 2016.

- Le premier concerne la parcelle de terre située au lieu-dit « le Haut-Chemin » d'une superficie d'1 HA (parcelle D 53 lot n°9). Elle est louée à Monsieur BOUS Alain.

Le conseil décide de renouveler le bail pour une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'échéance du bail est ainsi portée au 31 décembre 2025.

La location est de 340 quintaux de blé à l'hectare, indexée sur le prix du blé fermage. Elle est payable chaque année le 11 novembre, auprès du comptable de Longwy.

Voté à l'unanimité.

- La seconde location arrivée à échéance est celle de la remise communale de l'ancien alambic, louée à M. WAGNER Guy. Le renouvellement est proposé jusqu'au 31 décembre 2024 ; Le conseil décide de fixer le prix à 360 € par an, payable le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année. Il correspond au prix de location des garages à Allondrelle La-Malmaison. Cette politique s'inscrit dans le cadre de la revalorisation des tarifs applicables aux autres garages communaux, dans un souci d'équité. Le nouveau prix s'applique à compter de janvier 2017. Le prix de location sera actualisable sur la base de l'indice de la construction du 3<sup>o</sup> trimestre. La première actualisation aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Voté à l'unanimité.

### 3. Virement de crédits – budget de l'eau.

Suite à l'étude sur la solidité de la structure du château d'eau, dans le cadre de la procédure d'expropriation, la Société IN SITU a rendu son rapport. Les conclusions conduisent le Bureau d'études à certifier que la structure de l'édifice ne peut être remise en cause.

Il convient de payer la société. Les crédits ne pouvaient pas être ouverts au budget. La question de l'étude ne se posait pas à l'époque. Il est nécessaire d'ouvrir les crédits suivants au budget de l'eau :

- 2315 – 302 travaux sur réseaux d'eau : - 4 104 €
- 2031 – 801 château d'eau : + 4 104 €

Voté à l'unanimité.

### 4. Virement de crédits – budget communal.

Il est nécessaire d'opérer le virement des crédits suivants :

- Compte 65541 : - 10 000 €
- Compte 012 – 6218 : + 6 000 €
- Compte 012- 64168 : + 4 000 €

Voté à l'unanimité.

### 5. Marchés de travaux – sécurisation.

Suite à la Commission d'appel d'offres, les résultats de la mise en concurrence sont les suivants :  
Marché de sécurisation :

	<b>Estimation du Bureau d'études</b>	<b>Proposition COLLE SA</b>	<b>Proposition EUROVIA</b>
<b>Tranche ferme : giratoire Allondrelle + Ilots centraux et bandes rugueuses</b>	126 399, 62 €HT	123 858, 90 € HT	116 243, 95 € HT
<b>Tranche optionnelle N°1 : plateaux</b>	62 126, 28 € HT	59 083,00 € HT	56 323, 00 € HT
<b>Tranche optionnelle N°2 : giratoire La-Malmaison</b>	62 952, 34 € HT	61 345, 30 € HT	57 364, 40 € HT

Selon les critères retenus, l'offre d'EUROVIA est déclarée recevable. La Commission propose de retenir la tranche ferme et la tranche optionnelle n°1.

Voté à l'unanimité.

## 6. Marchés de travaux – Lotissement.

Suite à la Commission d'appel d'offres, les résultats de la mise en concurrence sont les suivants :

	<b>Estimation du Bureau d'études</b>	<b>Proposition COLLE SA</b>	<b>Proposition EUROVIA ELECTROLOR</b>	<b>SLEE</b>
<b>Tranche ferme : Lot N°1</b>	258 925, 22 € HT	256 263, 40 € HT	225 260, 91 € HT	
<b>Lot N° 2</b>	48 551, 95 € HT	40 684, 20 € HT	38 878, 45 € HT	56 501, 00€ HT
<b>Tranche optionnelle : Lot N°1</b>	275 316,10 € HT	277 439, 30 € HT	239 734, 28 € HT	
<b>Lot N° 2</b>	66 409,05 € HT	59 064, 90 € HT	55 810, 92 € HT	70 926, 60 € HT

Selon les critères retenus, l'offre d'EUROVIA / ELECTROLOR est déclarée recevable.

La Commission propose de retenir la tranche ferme lot n°1 et lot n°2. La tranche optionnelle sera affermie un peu plus tard.

Voté à l'unanimité.

## 7. Acceptation de dons.

Dans le cadre du projet de restauration de l'église d'Allondrelle, des dons à l'occasion du concert ont été faits auprès du Club Franco-Belge. Une somme de 1331 € a été recueillie.

L'Association verse cette somme au profit de la Commune avec pour affectation la participation aux travaux de l'église.

Par ailleurs, des habitants ont donné des chèques pour une somme de 160 € dans le cadre de cette opération.

A l'unanimité, le conseil accepte ces dons.

### Information au conseil :

1. Concert dimanche 20 novembre 2016 au profit de la restauration de l'église d'Allondrelle.
2. Fin de contrat de M. VERONCINI, employé de voirie à la fin de la période d'essai.